

AUVERGNE – Rhône-Alpes

Le Président

Nos réf. : LW/AD10062016

Lyon, le 1^{er} juin 2016

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,
Chers compatriotes,

Je tenais à vous écrire directement pour vous faire part de l'état des propositions de la région sur le projet du Haut-Allier.

Tout d'abord, je souhaite préciser deux choses. Le point le plus important est que votre territoire fasse l'objet d'un vrai soutien pour ses projets de développement. Il est essentiel de construire son avenir et de refuser l'idée d'un déclin alors qu'il y a de vrais atouts sur l'ensemble de notre territoire du Haut-Allier.

Par ailleurs, je sais parfaitement tout le travail qui a été fait par les uns et les autres au sujet du projet de parc à un moment. Je sais toute l'ampleur de l'investissement, qui a pu être celui d'un certain nombre de personnes et les délibérations qui ont été prises. Il ne s'agit en aucun cas de se déjuger. Il s'agit, au contraire, sur la base du travail qui a été fait, d'essayer d'en tirer aujourd'hui le meilleur fruit. Ce n'est pas vous qui changez d'avis, c'est la région qui fait une proposition complément neuve, complément différente et je suis convaincu très attractive pour le territoire.

Dans le cadre actuel, un projet de parc pour le territoire du Haut-Allier présente des inconvénients qui me semblent lourds à surmonter. En effet, en moyenne, le coût des parcs sur la région varie aux alentours de 3,5 millions d'euros de budget. Les subventions régionales pour le fonctionnement d'un parc sont entre 1,5 à 2 millions d'euros, le montant le plus faible étant autour de 1,2 millions d'euros. Je précise également qu'en moyenne, un parc naturel régional consomme 70 à 90 % de ses crédits dans des dépenses de fonctionnement.

Ma crainte est donc que l'on mette énormément d'argent sur une structure de fonctionnement administratif et qu'à l'arrivée, il n'y ait plus de financement disponible pour l'investissement. Il faut être lucide, il n'existe en France aucun parc qui fonctionne avec des coûts moindres. Un parc avec une structure de fonctionnement légère, ça n'existe pas.

Je me permets d'ailleurs, de préciser à cette occasion, qu'un certain nombre de communes sont aujourd'hui de plus en plus réticentes face à l'évolution des parcs. Par exemple, sur notre seul département de la Haute-Loire, toutes les communes qui avaient adhéré au parc naturel régional du Livradois-Forez, souhaitent aujourd'hui en sortir. Elles constatent en effet, que le parc se traduit essentiellement par des processus parfois lourds administrativement, par beaucoup de normes et d'interdits, et au fond, par peu de projets concrets identifiés.

Comme vous le savez, dans le contexte actuel de rationalisation de la dépense publique, la région est la collectivité territoriale qui garde une véritable capacité d'investissement et qui peut être à même de vous accompagner dans vos projets. Cependant, si le financement régional est orienté sur des dépenses de fonctionnement, la région n'aura pas les moyens en plus de soutenir l'investissement. À titre d'exemple, aujourd'hui l'ensemble des contrats Auvergne Plus sur le territoire du Haut-Allier représente une somme de 1,2 millions d'euros. Si nous mettons en place le parc et que l'ensemble de cet argent va sur des dépenses de fonctionnement administratif, la région ne pourrait pas subvenir aux besoins d'investissement sur le territoire. Cela signifie que si le parc voit le jour, la contrepartie serait l'arrêt immédiat de tous les contrats Auvergne Plus du Haut Allier et la fin de toutes les aides de la région sur ces projets. On ne pourra pas avoir de l'argent sur le fonctionnement administratif et sur les aides à l'investissement.

Vous me connaissez, j'ai l'habitude d'être franc et direct, parfois trop, mais au moins je veux que vous sachiez où on va et que vous puissiez vous y fier. Ma conviction est que ce dont le territoire a besoin, ce n'est pas de lourdes dépenses de fonctionnement administratif mais plutôt d'un vrai cofinancement pour vous aider à réaliser des projets que vos compatriotes identifient comme porteurs pour eux. Nos habitants en ont assez des couches du millefeuille administratif; ils n'aiment pas que nous gaspillions l'argent public. En revanche, ils attendent de nous que nous soyons à même de les aider dans des projets identifiés, concrets et qui ont un impact direct dans leur quotidien.

Pour cette raison, la proposition de la région que nous portons, est de mettre en place un contrat de territoire spécifique pour le Haut-Allier. Aucun autre territoire n'en bénéficiera, à la seule exception du parc de la Dombes, qui avait aussi travaillé sur un parc naturel régional et qui aujourd'hui, a décidé de ne pas donner suite et préfère bénéficier de la démarche que je propose. Cela s'appelle un contrat de territoire - c'est prévu par les textes juridiques - et si je vous le propose, c'est que j'en ai vérifié la faisabilité.

C'est en partant de ce constat que je vous fais une proposition simple qui permettrait d'avoir véritablement les atouts de la région à vos côtés :

- 1) D'abord, nous consacrons à l'accompagnement d'investissement sur le territoire du Haut-Allier, une somme de 2,5 millions d'euros par année.
- 2) De plus, nous consacrerons un cinquième de cette somme, pour des portages de projets sur des petites communes de moins de 1000 habitants, sachant qu'elles représentent la majeure partie des communes du territoire, avec un fonds de dotation qui doit permettre au minimum un accompagnement de l'ordre de 50 000 € sur la durée du contrat.
- 3) Ici, nous nous affranchirons des critères de cofinancement afin que nous puissions aider des communes mêmes qui ont peu de fonds propres et une capacité limitée à financer eux-mêmes leurs projets et avec cela nous pourrions financer des projets modestes, trop souvent laissés de côté par les autres financeurs mais qui ont de l'importance pour les petites communes. Je suis prêt à aller jusqu'à 70% à 80% de cofinancement, pour que la part restant à charge des communes soit plus faible et que les élus aient les moyens de leurs actions. Avec cela, nous pourrions financer des projets même pour 5 à 10 000 €.
- 4) Ce contrat est un contrat de six ans renouvelable, ce qui vous donne la garantie qu'on l'inscrit dans le temps et sur la durée.
- 5) Nous rajouterons un accompagnement administratif avec des équipes de la région dédiés à vos projets et au territoire du Haut-Allier, notamment du Comité régional de tourisme pour la promotion touristique et de l'Agence économique.
- 6) Enfin, parce que je sais que pour le territoire, c'est important, si vous le souhaitez, nous conservons le SMAT afin de garder une capacité d'ingénierie administrative. Le SMAT présente comme grand atout d'être à la fois efficace, d'avoir fait la preuve de sa capacité à organiser le travail en commun de tout le monde, et de le faire avec des coûts de fonctionnement qui sont très raisonnables et très modiques.
- 7) Ce contrat bénéficiera à toutes les communes des communautés de Cayre-Pradelles, Saugues, Langeac, Lavoûte-Chilhac et Paulhaguet et ainsi à trois communes du Brivadois, Lavaudieu, Vieille-Brioude et Saint-Just-Près-Brioude. Par ailleurs, nous pourrions proposer aux collègues de la Lozère d'être associés avec un contrat comparable de leur côté. J'ai commencé à en parler à mon homologue de Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon.
- 8) L'objectif si nous le réalisons, est de mettre en œuvre ce contrat très rapidement pour qu'il soit efficace dès le début du mois de septembre. On agit vite car le territoire en a besoin. Il vous permettra ainsi de réaliser des projets fondamentaux pour vos compatriotes, tout en leur indiquant que tout le travail et l'investissement qui ont été faits autour du Haut-Allier, a porté ses fruits, cela au lieu d'une structure administrative dont l'utilité aujourd'hui est moins avérée pour le développement de vos projets.

Peter Vigier veillera sur le suivi de ce plan en lien très étroit avec vous.

Voilà donc ma proposition et celle de la région. Je suis convaincu que ce sont des projets, de l'activité, du soutien pour votre développement dont a besoin le territoire. Je suis vraiment prêt à m'engager durablement auprès de vous et vous le savez, quand je prends un engagement, je le tiens. C'est une chance unique pour notre territoire d'avoir une équipe à la région aussi proche de la Haute-Loire. Je vous tends la main. Ce serait une erreur de construire cet avenir en tournant le dos à la région. Je mettrai toute mon énergie avec Peter et vous et nous pouvons ensemble sortir par le haut avec un très grand bénéfice pour le territoire

Avec l'expression de tout mon engagement.

Laurent WAUQUIEZ

